

Le nouveau programme de formation postgraduée en Médecine Interne Générale: modulaire, pragmatique, constructif

Un pas de plus a été franchi ce jeudi 26 novembre 2009, avec l'acceptation quasi à l'unanimité par le plénum de l'Institut Suisse pour la Formation Médicale postgraduée et continue (ISFM) du nouveau programme unifié de formation postgraduée (PFP) en médecine interne générale (MIG) qui doit remplacer les deux programmes actuels de la SSMI et de la SSMG.

Le cadre est maintenant déterminé, reste à lui donner un contenu avec le livre de bord (Logbuch) qui précisera concrètement les objectifs d'apprentissage que tout médecin en formation postgraduée devra atteindre lors de chaque stage. Ce travail est encore à réaliser et, si le calendrier est respecté, le nouveau titre pourrait entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2010.

Qu'est-ce qui va changer?

Rien, pour tout porteur du titre médecine générale ou médecine interne. Chacun pourra choisir de demander le nouveau titre de spécialiste en médecine interne générale ou continuer d'afficher son titre actuel. Nous pourrions même nous nommer «Médecins de famille», si nous le souhaitons, mais pour nos cabinets et nos patients, rien ne changera.

Et pour nos jeunes futur-e-s collègues?

Avec ce nouveau programme, nous avons l'ambition de leur offrir une formation postgraduée modulaire, pragmatique et constructive.

Modulaire

Il faudra toujours effectuer au moins **cinq ans** de formation postgraduée pour obtenir le titre de **spécialiste en médecine interne générale**. Ces cinq ans sont souples et permettent une double orientation soit vers l'ambulatorio de cabinet soit vers la médecine hospitalière avec la possibilité de passer de l'une vers l'autre au gré des évolutions de carrière. Et cela correspond aux demandes des jeunes générations actuelles qui envisagent difficilement de passer 30 ans de leur vie dans la même structure.

Ces cinq ans sont constitués de deux blocs:

- un module de base de trois ans de médecine interne **pour tous**, dont au moins deux ans de médecine interne générale stationnaire puis minimum six mois de médecine ambulatoire si possible en cabinet médical.
- un module de deux ans **à choix** dans plus de vingt disciplines, à déterminer selon l'orientation hôpital central ou périphérique, cabinet de ville, de campagne ou de montagne.

Un minimum de trois mois doit être passé dans un service d'urgence.

Tous ces modules peuvent être librement ordonnés dans le temps.

Pragmatique

Certains idéologues rétorqueront déjà que pour un futur médecin de famille, il y a trop d'hôpital et pas assez de cabinet médical. Ce programme est réaliste et tient compte de l'offre encore mal assurée en cabinets médicaux formateurs. Mais dans un avenir plus lointain, tout est envisageable.

Toujours proche des aspirations des jeunes, surtout avec la féminisation de la profession, cette formation pourra être complètement effectuée à temps partiel et pour une bonne part à l'étranger (seulement deux ans sont exigés dans un service de médecine interne général suisse).

L'évaluation se veut également pragmatique avec un seul examen écrit sous forme de QCM que le/la candidat-e au titre peut passer dès que son module de base de trois ans est achevé. De plus, auront lieu des appréciations régulières en cours d'internat sous forme de mini-CEX (mini-Clinical Evaluation Exercise), mais il n'y aura plus d'examen oral final.

Constructif

En continuité avec le programme de formation prégraduée, le contenu et les objectifs d'apprentissage sont construits sur la base du Swiss Catalogue of Learning Objectives (SCLLO) de la commission interfacultaire des écoles de médecine suisses. Le livre de bord (Logbuch) devra encore définir les objectifs concrets à atteindre pour chaque discipline en maintenant toujours au centre l'être humain dans toutes ses dimensions bio-psycho-sociales et culturelles. Voilà pour les grandes lignes. Les détails pourront être consultés bien sûr dans la version corrigée du programme (début 2010).

Restent à établir les **commissions paritaires SSMI-SSMG** pour gérer le titre, les lieux de formation et l'examen, comme il est prévu dans les dispositions transitoires.

Nous défendons nos intérêts et la médecine de famille d'une seule voix, avec une seule structure, depuis la fondation de «Médecins de famille Suisse». Nous franchissons un pas de plus avec ce titre unique modulaire en espérant attirer de la relève. La médecine de famille mérite bien cette attention et notre engagement car elle a de la valeur et un avenir que nous voulons construire **ensemble** avec les jeunes générations.

Ulrich Bürgi
Président SSMI

François Héritier
Président SSMG

Marc Müller
Président MF-CH